

Demandez le

**programme !**



COMMISSION

**DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE ET TRANSPARENCE**



COMMISSION

**VIVRE ENSEMBLE**



COMMISSION

**LIEUX COMMUNS ET AMENAGEMENTS**



COMMISSION

**ENVIRONNEMENT ET RESSOURCES LOCALES**



### LA MISSION DE CETTE COMMISSION MUNICIPALE

Outiller l'équipe municipale, organiser la participation citoyenne, rendre compte de l'avancée des projets, améliorer en continu la communication publique de la commune.

### CE QUE LES HABITANTS DE TABANAC NOUS ONT EXPRIMÉ EST CLAIR

- Le besoin d'une communication plus claire et plus vivante, d'une information accessible, d'une municipalité qui va vers les citoyens, qui explique, qui rend des comptes et qui donne envie de participer.
- Les habitants souhaitent être mieux représentés, réellement écoutés, impliqués dans les projets et les décisions qui concernent leur hameau, leur quartier, leur quotidien.
- Ils expriment aussi l'attente d'une démocratie locale active, fondée sur le débat, la transparence budgétaire, la circulation de l'information (site internet, gazette, réunions, ateliers), et sur des relais de proximité capables de faire le lien entre la mairie et la vie du village.

### NOTRE PHILOSOPHIE GÉNÉRALE

*« Conduire l'action publique, ce n'est pas décider à la place des habitants, mais créer les conditions pour décider avec eux, dans la clarté, la confiance et la durée. »*

### NOTRE APPROCHE REPOSE SUR TROIS CONVICTIIONS FORTES

- Une commune bien organisée est une commune lisible, compréhensible et transparente.
- La participation citoyenne ne se décrète pas, elle s'organise et s'anime.
- Les habitants ne sont pas de simples destinataires de l'action publique, mais des acteurs à part entière du projet communal.

### NOS INTENTIONS POUR CETTE COMMISSION

- Une équipe municipale lisible, accessible et efficace, au service des habitants.
- Une gestion financière transparente, responsable et partagée.
- Des habitants pleinement impliqués, écoutés et acteurs de l'avenir du village.
- Une action publique claire, suivie et évaluée collectivement.
- Une commune qui informe mieux, implique davantage et renforce le sentiment d'appartenance.

## ● STRUCTURER L'ORGANISATION DE NOTRE ÉQUIPE MUNICIPALE

☛ **Pour permettre à chaque habitant d'identifier clairement qui fait quoi au sein de l'équipe municipale et pouvoir contacter facilement les élus compétents selon les sujets, nous allons :**

- Clarifier les rôles, les délégations et les responsabilités des élus, et les rendre visibles auprès des habitants.
- Développer des partenariats intercommunaux structurants avec les communes voisines afin de mutualiser compétences, expériences et initiatives innovantes.

## ● VEILLER À CE QUE LES PROJETS MUNICIPAUX SOIENT EN COHÉRENCE AVEC LES MOYENS DE LA COMMUNE ET LES BESOINS DES HABITANTS

☛ **Pour garantir une gestion responsable, compréhensible et partagée des finances communales, nous allons :**

- Rendre le budget communal accessible à tous à travers des supports pédagogiques : synthèses claires, graphiques, explications simples.
- Mettre en place un budget participatif permettant aux habitants de proposer des projets et de les soumettre à une votation citoyenne.

## ● ASSOCIER ÉTROITEMENT LES CITOYENS AUX PROJETS ET AUX DÉCISIONS TOUT AU LONG DU MANDAT

☛ **Pour faire vivre une démocratie participative concrète et continue, nous allons :**

- Mettre en place des référents de hameaux associant élus et habitants volontaires pour relayer les besoins de chaque quartier dans tous les domaines de la vie quotidienne (isolement des personnes âgées, relations de voisinage, médiation en cas d'incivilités, sécurité routière, etc.).
- Créer et animer des instances de participation :
  - Conseil Municipal des Enfants et Adolescents, au niveau communal voire intercommunal avec les communes du Tourne et de Langoiran.
  - Conseil des Sages.
  - Conventions citoyennes thématiques pour co-construire les grandes orientations communales.
- Déployer des outils simples et accessibles de consultation : questionnaires, avis en ligne, cartographie des besoins, réunions et ateliers participatifs.

## ● DÉVELOPPER UNE CULTURE DE LA TRANSPARENCE, DU SUIVI ET DE L'ÉVALUATION PUBLIQUE

☛ **Pour instaurer une relation de confiance durable entre la commune et ses habitants, nous allons :**

- Mettre en place un tableau de bord public de suivi des projets communaux, accessible à tous.
- Communiquer régulièrement sur l'état d'avancement des chantiers et des actions engagés.
- Intégrer des points d'étape et des temps d'évaluation associant les habitants afin d'améliorer en continu les projets municipaux.

## ● ASSURER UNE COMMUNICATION COMMUNALE CLAIRE, IMPLIQUANTE ET ACCESSIBLE À TOUS

☛ **Pour faire de la communication un outil de lien, d'information et de mobilisation citoyenne, nous allons :**

- Repenser l'ensemble des outils de communication municipale (site internet actualisé, supports numériques et papier, affichage public, gazette municipale, information sur les chantiers et projets en cours).
- Adapter les canaux aux différents publics et usages, en tenant compte des générations et des habitudes.
- Améliorer la diffusion et la compréhension du Plan de Sauvegarde Communal afin que chacun sache comment réagir en cas de risques majeurs.



## LA MISSION DE CETTE COMMISSION MUNICIPALE

Soutenir la solidarité et l'entraide, le lien intergénérationnel et la culture à travers des actions concrètes, la mobilisation de tous et des interlocuteurs dédiés.

## CE QUE LES HABITANTS DE TABANAC NOUS ONT EXPRIMÉ EST CLAIR

Un besoin de lieux pour se retrouver, de liens, de jeunesse reconnue, de solidarité concrète et d'un village qui vit au quotidien, pas seulement lors des grands événements.

## NOTRE PHILOSOPHIE GÉNÉRALE

*« Notre intention est de cultiver un village vivant, attentif à chacun, où le lien entre les générations, l'entraide et la participation citoyenne sont au cœur de la vie communale. »*

## NOTRE APPROCHE REPOSE SUR TROIS CONVICTIONS FORTES

- Le lien social est une politique publique à part entière.
- Chaque génération compte et a sa place dans la vie du village.
- Les habitants sont des acteurs essentiels du projet communal.

## NOS INTENTIONS POUR CETTE COMMISSION

- Ne pas promettre un grand projet figé, mais poser des actions concrètes, progressives qui redonnent immédiatement de la vie et de la dynamique collective.
- Une jeunesse écoutée, considérée et intégrée à la vie du village.
- Un village dynamique où chacun peut trouver sa place pour agir collectivement.
- Une culture de proximité, accessible, qui rassemble les générations.
- Des actions très opérationnelles, à coût limité, qui renforcent l'autonomie collective du village.
- Une solidarité concrète, humaine et préventive.
- Des lieux et événements pour se retrouver, rompre l'isolement et faire vivre le cœur du village.

● **METTRE LA JEUNESSE AU CŒUR DES DÉCISIONS ET DES PRÉOCCUPATIONS DU VILLAGE**

☛ **Pour reconnaître les enfants et les adolescents comme des habitants à part entière, dont la parole compte et dont les besoins doivent être pris en compte dans les décisions municipales, nous allons :**

- Créer un Conseil Municipal des Enfants et des Adolescents, espace d'expression et de propositions, accompagné par la commune.
- Désigner une ou un référent jeunesse au sein de l'équipe municipale, garant de l'étude des projets communaux à travers le prisme des droits de l'enfant.
- Renforcer les liens avec l'école pour ouvrir l'école au village : temps intergénérationnels, projets culturels, rencontres habitants-école.
- Imaginer des espaces dédiés aux jeunes, en concertation avec eux.

● **FÉDÉRER LES ASSOCIATIONS ET RENFORCER LA VIE COLLECTIVE DU VILLAGE**

☛ **Pour reconnaître les associations comme des piliers essentiels de la vie communale, du lien social et de l'engagement citoyen, et pour soutenir celles et ceux qui donnent de leur temps bénévolement et encourager le renouvellement des énergies associatives, nous allons :**

- Renforcer le lien inter-associatif pour favoriser les échanges, la coopération et les projets communs entre associations du village (sportives, culturelles, chasse, etc. ).
- Mettre en place une mutualisation des ressources.
- Accompagner le renouvellement du bénévolat :
  - accueil et information des nouveaux habitants sur les associations existantes ;
  - accompagnement des citoyens qui souhaitent s'engager.
- Simplifier la relation entre la mairie et les associations avec un interlocuteur dédié.

● **DÉVELOPPER UNE OFFRE CULTURELLE INTERGÉNÉRATIONNELLE ET ACCESSIBLE À TOUS**

☛ **Pour faire de la culture un levier de rencontre, de transmission et de plaisir partagé, nous allons :**

- Mettre à disposition les locaux communaux (salle communale, école, bibliothèque, halle, etc.) pour accueillir des initiatives culturelles locales et conviviales.
- Co-construire avec l'école, la bibliothèque et les communes voisines un programme culturel intergénérationnel : lectures, expositions, petits spectacles, ateliers, débats citoyens, événements festifs.

● **STRUCTURER UN RÉSEAU D'ENTRAIDE LOCALE ET DE MOBILITÉ SOLIDAIRE**

☛ **Pour rendre l'entraide concrète, visible et facile d'accès pour tous les habitants, nous allons :**

- Mettre en place un outil simple de mise en relation (réseau de référents, support numérique léger), de type SEL (Service d'Echanges Locaux).
- Initier un réseau de mobilité locale et solidaire.
- Mettre en place un réseau de référents de proximité formés à l'écoute et à la médiation, pour prévenir et apaiser les tensions du quotidien (voisinage, usages partagés des espaces publics, relations intergénérationnelles, vie associative).

● **AGIR POUR LA SOLIDARITÉ, LA SANTÉ ET L'INCLUSION**

☛ **Pour prendre soin de la santé de tous. Ne laisser personne de côté et anticiper les situations de fragilité, nous allons :**

- Mettre à jour et animer le registre des personnes vulnérables, notamment en cas de canicule, grand froid ou événements exceptionnels.
- Mettre en place une mutuelle communale négociée pour un accès aux soins facilité.
- Veiller à ce que l'accès aux soins médicaux reste possible et facilité dans le village.
- Développer des actions intergénérationnelles avec les aînés : transmission de savoirs, mémoire du village, ateliers partagés, temps conviviaux réguliers.
- Lutter contre l'isolement des personnes âgées par des actions collectives et de proximité, en lien avec les habitants et les associations.
- Favoriser l'inclusion numérique.

● **CRÉER DES LIEUX DE RENCONTRE ET DE SERVICES POUR AUJOURD'HUI ET DEMAIN**

☛ **Pour redonner une place centrale aux lieux de convivialité et de services de proximité, nous allons :**

- Poursuivre les réflexions et travaux engagés pour la création d'un lieu de services et de rencontres solidaires : café associatif, épicerie solidaire, point postal, services de livraison.
- Ouvrir régulièrement les espaces communaux aux initiatives solidaires, sociales, culturelles, intergénérationnelles du village.
- Lancer un café associatif itinérant, en attendant l'ouverture d'un lieu pérenne.



## LA MISSION DE CETTE COMMISSION MUNICIPALE

- Développer et entretenir les biens communs de Tabanac, en concertation avec les habitants.
- Répondre aux projets et besoins de la commune relatifs à : urbanisme, aménagement, voirie et réseaux, services techniques, bâtiments, espace public, patrimoine, sentiers.
- A noter : les usages et l'animation de ces lieux relèveront de la commission Vivre ensemble.

## CE QUE LES HABITANTS DE TABANAC NOUS ONT EXPRIMÉ EST CLAIR

- Besoin de tranquillité au quotidien et de sécurité : routes plus sûres pour les enfants, les piétons, les cyclistes et les bus, respect des règles de circulation, meilleure prise en compte de l'avis des riverains.
- La qualité de l'eau, l'état des réseaux, l'assainissement et la fragilité des réseaux électriques et numériques face aux intempéries.
- Des lieux de vie et de rencontre, préservés de la circulation, pour se retrouver, pratiquer des activités, faire vivre les associations, accueillir les jeunes et renforcer la convivialité du village, tout en respectant la beauté et la quiétude des lieux.

## NOTRE PHILOSOPHIE GÉNÉRALE

*« Aménager le village, ce n'est pas seulement construire ou entretenir, c'est améliorer concrètement le cadre de vie, en respectant l'environnement et les usages des habitants. »*

## NOTRE APPROCHE REPOSE SUR TROIS CONVICTIIONS FORTES

- La qualité de vie et la sécurité sont des priorités essentielles de l'action communale.
- Les réseaux, les espaces publics et les bâtiments communs doivent être fiables, durables et bien entretenus.
- Les habitants doivent être associés aux projets qui transforment leur cadre de vie.

## NOS INTENTIONS POUR CETTE COMMISSION

- Un développement équilibré et maîtrisé, respectueux du cadre de vie et de l'identité du village.
- Des lieux vivants, utiles et partagés, au service de l'intérêt général.
- Des routes plus sûres et un cadre de vie apaisé.
- Une mobilité plus simple, plus solidaire et adaptée aux besoins locaux.
- Une eau de qualité et des réseaux fiables.
- Un village attractif, respectueux de son histoire et ouvert sur son territoire.

## LIEUX COMMUNS ET AMENAGEMENTS

### ● MAÎTRISER LE DÉVELOPPEMENT DE L'HABITAT ET DES CONSTRUCTIONS

☛ **Pour préserver le caractère rural et les paysages de Tabanac, tout en accueillant de nouveaux habitants et en soutenant l'activité économique locale, nous allons :**

- Maîtriser l'urbanisation et les aménagements de voirie et porter le projet de création d'un P.L.U.I.
- Protéger les espaces naturels et éviter une artificialisation excessive des sols.
- Favoriser la construction dans les zones déjà urbanisées et la rénovation de l'habitat ancien.
- Accompagner les entreprises et les artisans qui souhaitent s'installer à Tabanac.

### ● DÉVELOPPER ET PARTAGER LES BÂTIMENTS ET LES LIEUX COMMUNS

☛ **Pour créer et valoriser des lieux ouverts à tous (leur animation et leur gestion relevant de la commission Vivre ensemble), nous allons :**

- Initier un audit (budget, engagements, délais) du projet de la place et de la halle de Rouquey, dans l'optique de redéfinir avec les habitants la suite à donner à cet aménagement.
- Poursuivre le projet de création d'un lieu commun à proximité de l'école et qui pourrait accueillir : un café associatif, des services de proximité, des espaces partagés intérieurs et extérieurs pour toutes les générations.
- En lien avec les services techniques, développer un atelier technique partagé pour permettre aux habitants de mutualiser outils, compétences et matériaux.

### ● AMÉLIORER LES DÉPLACEMENTS ET LE CADRE DE VIE

☛ **Pour sécuriser les déplacements et développer des mobilités plus douces pour tous, enfants, piétons, cyclistes, automobilistes, usagers des transports en commun, nous allons :**

- Poursuivre les échanges avec le Département de la Gironde et les études en cours pour l'aménagement et la sécurisation de la D10 à Rouquey. Travailler sur un projet incluant un parking de covoiturage, relais bus.
- Sur la route des coteaux, lancer une réflexion un projet global de liaison douce et sécurisée reliant les Gahets au château d'eau, avec des aménagements favorisant le ralentissement des véhicules.
- Être particulièrement vigilant sur l'entretien des arbres, des végétaux et des fossés, sur les domaines publics comme privés.

## LIEUX COMMUNS ET AMENAGEMENTS

### ● FACILITER LA MOBILITÉ LOCALE

☞ **Pour aider les habitants dans leurs déplacements du quotidien, notamment vers les services et les transports structurants, nous allons :**

- Porter un projet de navette vers la gare de Portets, en lien avec Le Tourne et Langoiran, en complément de la piste cyclable (projet en cours de l'Intercommunalité).
- Réhabiliter un bus communal pour un usage au service des habitants le nécessitant (enfant, personnes âgées).

### ● S'EMPARER DES PROBLEMATIQUES D'EAU, D'ASSAINISSEMENT, DE RÉSEAUX ET D'ÉNERGIE

☞ **Pour être vigilant sur la gestion responsable, durable et de qualité de l'eau, des réseaux et des énergies auprès des exploitant, nous allons :**

- Changer de syndicat et de gestionnaire d'eau potable et d'assainissement en intégrant le syndicat Intercommunal d'Eau Potable et d'Assainissement des Portes de l'Entre-deux-Mers (régie publique) et y défendre les intérêts de Tabanac pour l'entretien et l'amélioration du réseau d'eau potable.
- Favoriser des solutions d'assainissement partagées pour les nouveaux projets lorsque le tout-à-l'égout n'est pas possible.
- Suivre les travaux de création et de rénovation des réseaux électriques et numérique, en accord avec les projets d'aménagement de la commune et de la communautés de commune.

### ● VALORISER LE PATRIMOINE ET LE TOURISME LOCAL

☞ **Pour préserver et valoriser le patrimoine naturel, rural et architectural de Tabanac comme levier de dynamisme local, nous allons :**

- Défendre et entretenir les sentiers, le patrimoine bâti et les paysages du village.
- Porter le projet d'une zone de halte touristique pour les cyclistes, randonneurs et camping-caristes, en concertation avec les communes voisines.



## LA MISSION DE CETTE COMMISSION MUNICIPALE

Définir et accompagner les politiques communales en faveur de la transition environnementale, de la préservation des paysages, du soutien à l'agriculture, de la gestion durable des ressources et de la prévention des risques.

## CE QUE LES HABITANTS DE TABANAC NOUS ONT EXPRIMÉ EST CLAIR

- Une commune qui protège son environnement, anticipe le changement climatique et agit concrètement pour le bien-être de tous, en particulier des enfants à l'école.
- Une attente forte sur la chaleur dans les bâtiments, la végétalisation, l'air plus sain, la qualité de l'eau et l'accompagnement des habitants face aux changements à venir.
- Une préservation de l'activité agricole, encourager les circuits courts, la diversité des cultures, tout en veillant à une urbanisation maîtrisée.

## NOTRE PHILOSOPHIE GÉNÉRALE

« Protéger notre environnement, c'est prendre soin de notre santé, de nos enfants et de l'avenir du village. »

## NOTRE APPROCHE REPOSE SUR TROIS CONVICTIONS FORTES

- La transition écologique doit être concrète, progressive et utile au quotidien.
- La commune doit être exemplaire, notamment à travers ses bâtiments et ses choix publics.
- Les habitants doivent être accompagnés, informés et associés à ces changements.

## NOS INTENTIONS POUR CETTE COMMISSION

- Une agriculture locale forte, diversifiée et intégrée à son environnement.
- Une alimentation plus locale, plus saine et plus accessible.
- Des bâtiments plus sobres, plus confortables et plus autonomes en énergie.
- Une commune plus résiliente, préparée et solidaire face aux défis à venir.



## ● SOUTENIR UNE AGRICULTURE LOCALE, DIVERSIFIÉE ET RESPEC. L'ENVIRONNEMENT

👉 Pour préserver les paysages et la biodiversité de Tabanac tout en maintenant une agriculture vivante, nourricière et économiquement viable, nous allons :

- Développer un projet de maraîchage sur le terrain agricole récemment acquis par la commune (secteur D10 – palus).
- Valoriser le vignoble tabanacais en soutenant les initiatives d'œnotourisme et les pratiques viticoles respectueuses de l'environnement.
- Mettre en œuvre un plan communal de protection de la biodiversité reposant sur des actions citoyennes participatives : plantations de haies, corridors écologiques, sentiers pédagogiques.

## ● FAVORISER UNE ALIMENTATION LOCALE ET DES CIRCUITS COURTS

👉 Pour rapprocher les habitants de leur alimentation et soutenir les producteurs du territoire, nous allons :

- Introduire un repas 100 % local et végétal chaque semaine à la cantine scolaire, en partenariat avec les producteurs locaux.
- Soutenir la création d'une épicerie participative associative et de groupements d'achats alimentaires.
- Organiser chaque année une semaine de sensibilisation à l'agriculture locale pour petits et grands, en partenariat avec l'école, la bibliothèque et les associations.

## ● RÉDUIRE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE ET DÉVELOPPER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

👉 Pour mieux consommer l'énergie, réduire les coûts et rendre les bâtiments communaux plus confortables, notamment face aux fortes chaleurs, nous allons :

- Réaliser un diagnostic énergétique de l'école et des bâtiments communaux afin d'étudier des solutions d'isolation, de rafraîchissement passif, de végétalisation et de production solaire.
- Soutenir et valoriser les permanences du Centre Régional d'Eco-énergétique d'Aquitaine (CREAQ) pour accompagner les habitants dans leurs projets de rénovation énergétique.
- Proposer et soutenir un projet citoyen de production d'électricité renouvelable et d'autoconsommation collective.



● **ADAPTER LA COMMUNE AUX ENJEUX CLIMATIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX**

☛ **Pour anticiper les effets du changement climatique et renforcer la capacité de la commune à faire face aux crises, nous allons :**

- Intégrer systématiquement les enjeux climatiques et la préservation de la biodiversité dans les décisions municipales.
- Renforcer le Plan de Sauvegarde Communal et mieux le faire connaître aux habitants.
- Créer une Réserve Citoyenne de Solidarité en cas de risques majeurs.
- Développer des achats groupés de récupérateurs d'eau de pluie pour réduire collectivement notre consommation d'eau potable.
- Renforcer le plan de lutte contre le frelon asiatique et le moustique tigre.